Saint-Jean-des-Ollières

LE JOURNAL DES PIQUEURS

#29 NOVEMBRE 2021

5 BIODIVERSITÉ

6 C.C.A.S.

8 BUDGET

11 FOCUS PARC LIVRADOIS-FOREZ

ÉDITO

Chères Ollièroises, chers Ollièrois,

C'est avec plaisir que je présente ce nouveau bulletin municipal. Il est l'occasion de vous apporter des informations sur les évènements passés et à venir de notre village. Sachez que vous pouvez aussi suivre les actualités de la commune via le site internet qui, après une panne liée à l'incendie chez OVH en février, est de nouveau fonctionnel et que les panneaux d'affichage installés à plusieurs endroits de la commune sont mis à jour très régulièrement, n'hésitez pas à vous arrêter.

La fin de l'été a été marquée par la fête des associations du 26 septembre dont vous découvrirez quelques photos à l'intérieur de ce bulletin. Cette fête est le résultat de la collaboration entre les associations du village. Chacune d'entre elle a proposé une animation et/ou un stand de présentation de l'association dans le but d'atteindre deux objectifs : animer le village en permettant ainsi les rencontres et échanges et recruter de nouveaux bénévoles. C'est ainsi que ce sont mêlés évènements culturels, sportifs et festifs ouverts à tous. Cette journée a aussi été fortement marquée par la présence d'un manège sur la place de l'église qui a fait le bonheur des petits comme des grands. Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à cet évènement ainsi que M. Gilquin qui a gracieusement mis à disposition son manège. Nous avons l'espoir de pouvoir réitérer l'année prochaine.

En attendant, d'autres moments seront propices aux rencontres, celles extérieures restant privilégiées d'une part pour n'exclure personne et d'autre part du fait de l'évolution incertaine de la situation sanitaire.

L'après-midi du 11 décembre sera notamment l'occasion d'entamer les festivités de Noël et pour cela deux associations et le CCAS ont souhaité s'associer afin de faire de cet après-midi un moment de partage intergénérationnel. Nous vous y attendons tous nombreux.

Ce bulletin est aussi l'occasion de faire un point sur les finances communales.

La commune de Saint-Jean-des-Ollières présente une situation très saine avec des indicateurs favorables par rapport aux moyennes départementales, régionales et nationales, on notera à titre d'exemple que le fonds de roulement par habitant s'élevait fin 2020 à 833 euros pour une moyenne départementale à 546 euros, la dette, quant à elle, représente 237 euros par habitant pour une moyenne départementale à 549 euros. Cette situation ne doit pas nous autoriser non plus à baisser notre vigilance d'autant qu'il faudra faire face dans les années à venir à de grosses dépenses avec la restauration de notre église.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne fin d'année 2021.

Karine Joncoux, maire

INFOS MUNICIPALES

Aire de jeux pour enfants

Dans le bulletin de décembre 2020, nous vous annoncions l'installation d'une aire de jeux dans l'allée de la mairie. Les travaux ont débuté au printemps et les jeux sont désormais opérationnels. L'espace devant la mairie est dorénavant régulièrement fréquenté par les enfants et leur famille.

L'entreprise Servanet a achevé cet automne le chantier avec la plantation d'arbres fruitiers palissés le long du mur rejointoyé et de plantes vivaces ayant le label « végétal local » provenant de la pépinière de Cunlhat. Une reprise du gazon sera peut-être aussi nécessaire et nous obligera à fermer les jeux pendant quelques semaines avant l'inauguration officielle.

Pour les 8-12 ans

Pour les 2-6 ans

Adressage

La dénomination des rues et l'attribution des numéros représentent un travail conséquent et très technique. L'accompagnement de la Poste était indispensable afin d'avoir un adressage respectant les normes. L'audit réalisé par la Poste a permis de déterminer les voies à nommer ; nous vous avons ensuite invités à participer à une réunion publique le 16 octobre afin de recueillir vos propositions de noms. Nous étions une quarantaine de personnes réparties en groupe de travail par secteur et de nombreuses propositions ont été faites. Nous devons maintenant nous rapprocher de la Poste pour valider les propositions et leur permettre de faire le travail de numérotation. Vous recevrez bientôt votre nouvelle adresse. Suite à ce travail, il faudra installer des plaques et panneaux de rues ainsi que les numéros de chaque habitation. Afin de valoriser notre artisanat local, nous avons fait le choix de la lave émaillée. Plusieurs devis sont à l'étude.

Cimetière

Entretien : L'utilisation des produits phytosanitaires étant interdite, l'entretien du cimetière est réalisé mécaniquement par les employés communaux.
Reprise des terrains communs et des concessions : Devant le manque de place, une procédure de reprise du terrain commun du nouveau cimetière a été entreprise. La SARL Ledourner Marbrerie interviendra en mai 2022. Le coût de ces travaux s'élèvent à 21 000 € TTC. La procédure de reprise des concessions très anciennes et non entretenues de l'ancien cimetière sera prochainement lancée.
Informatisation de la gestion du cimetière : Afin de faciliter la gestion du cimetière, aujourd'hui effectuée à partir de cartes très anciennes, nous étudions la possibilité de faire appel à un prestataire pour la mise en place d'un logiciel adapté.

Église

Des chutes de pierres ont été constatées cet été sur la façade ouest de l'église. Face à l'urgence, l'entreprise Geneste est intervenue afin de reprendre cette partie de mur et ainsi éviter de nouvelles dégradations. Le coût de ces travaux représente 5 349 € TTC. Ces travaux seront subventionnés par la DRAC à hauteur de 30 %. Le reste à charge pour la commune sera donc de 3 744 € TTC. En ce qui concerne les travaux de rénovation, notre architecte, M. Parmantier, a rendu l'APD (avant projet définitif) et la demande de permis de construire a pu être déposée. Le montant total des travaux s'élèvent à environ 1 300 000 € TTC et seront découpés en trois phases. Ces travaux seront subventionnés par la DRAC, la Région et le Département. Le montant atteint via la souscription à la Fondation du Patrimoine est aujourd'hui de 4 375 € (4 655 € auxquels sont déduits 6 % de frais de gestion). L'intégralité des sommes récoltées sera remise à la commune à la fin des travaux. Nous espérons voir les travaux commencer fin 2022.

INFOS MUNICIPALES

Commission VENTE DE BIENS SECTIONNAUX

Une municipalité se doit d'être vigilante lors de la vente de biens communaux et de section car les décisions prises aujourd'hui auront des conséquences non négligeables pour demain, notamment sur le cadre paysager.

Devant la demande croissante d'achat de biens de section, il nous est donc apparu utile de créer une commission consultative composée d'élu·e·s et d'habitant·e·s. Le but de celle-ci est, dans un premier temps, de fixer des principes généraux puis d'étudier au cas par cas les demandes qui seront soumises ou non au vote des habitants de la section. Cette commission s'est réunie une première fois et a mis en évidence l'importance des « coudercs » dans les hameaux. Ces coudercs sont définis dans le document « Aménageons Saint-Jean-des-Ollières ensemble » établi en 2010 par le bureau d'étude La Motrice Paysage et Urbanisme :

« Singularité des villages et hameaux auvergnats, cet espace de terrains communaux et de section représente très souvent le site originel de l'implantation humaine autour duquel s'est peu à peu organisé le village. Il était autrefois le lieu des activités agricoles et collectives partagées : battage de grain, coupe de bois, pâturage et parcours du bétail et de la basse cour, cuisson du pain … Aujourd'hui, il conserve une grande valeur patrimoniale, paysagère et sociale. Les habitants l'entretiennent souvent avec soin aux côtés de la municipalité. Les coudercs doivent garder toute leur simplicité et pouvoir rester des lieux de rencontre, d'accueil des évènements culturels et sportifs et, bien sûr, remplir dans une certaines mesure une fonction de stationnement ».

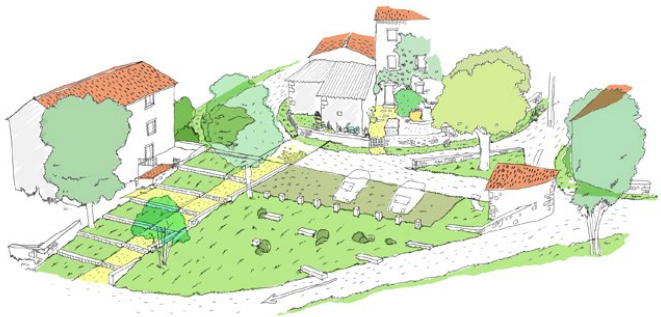

La préservation des coudercs sera donc un des principes généraux à respecter.
D'autres sont en discussion et intégreront une charte qui sera communiquée aux habitants dès sa finalisation.

Rénovation et développement pour le bâtiment *BOUCHUT et L'ARCHOU*

La municipalité a engagé **une réflexion pour créer un lieu commun d'échanges, de partages et de services** sur la commune. Un des facteurs de réussite de ce lieu est d'avoir un espace tenant compte des besoins du territoire, en croisant une diversité d'usages, de services et de participants.

Le bâtiment « *Bouchut* », de part son positionnement central sur le village, était pressenti pour accueillir ce lieu commun mais il semble opportun d'étudier une autre possibilité. En effet, l'étude réalisée sur le bar hôtel-restaurant *l'Archou* a montré la nécessité de réaliser d'importants travaux de rénovation pour lesquels le montant estimatif s'élève à 712 000 € HT. Au vu de cette somme très importante et du fait que l'emplacement de *l'Archou*, en contrebas de la place, semble moins attrayant que celle du bâtiment « *Bouchut* », nous nous interrogeons sur la possibilité de rénover le bâtiment « *Bouchut* » pour y installer un bar, hôtel-restaurant et de conserver le bâtiment de *l'Archou* pour le lieu commun.

Avancement :

- Bâtiment « *Bouchut* » : le bâtiment va faire l'objet d'une acquisition par la commune via l'EPF-SMAFF, organisme public qui réalise des acquisitions foncières pour faciliter les projets des collectivités, la revitalisation des centres bourg étant un de leur domaine d'intervention. La promesse de vente a été signée le 30 avril 2021 pour un montant de 90 000 € ; la vente devrait se concrétiser en novembre 2021.
- *L'Archou* : l'ancienne équipe municipale n'a pas accepté la demande de renouvellement de bail de M. Barrière intervenue en juin 2019. L'équipe municipale actuelle ne souhaitant pas non plus prolonger ce bail, une proposition financière de rachat du fonds de commerce, dont le montant s'appuie sur une expertise réalisée en juillet 2021, a été faite à M. Barrière. En parallèle, une procédure judiciaire a été engagée par M. Barrière pour contester le refus de renouvellement du bail.

Lancement d'une étude : au vu des interrogations quand aux usages futurs des deux bâtiments, un bureau d'étude va être recruté pour :

- Déterminer le coût de rénovation du bâtiment « *Bouchut* » pour accueillir un bar, hôtel-restaurant et ainsi comparer avec les coûts de l'étude précédente sur *l'Archou*.
- Définir les usages futurs du lieu commun s'appuyant sur les besoins des habitants du territoire.

INFOS MUNICIPALES

NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNÉE

La commission chemin de randonnée a tracé un nouveau circuit : « Le tour du Theil ». Ce circuit de 6 kilomètres, réalisable facilement en 1h45, comporte de nombreuses variantes et permet de découvrir les superbes paysages de la commune. Le départ est situé sur la place de l'église, des panneaux indicateurs seront bientôt mis en place le long du parcours, mais vous pouvez dés à présent découvrir ce circuit en suivant le balisage bleu.

BROYAGE DES DECHETS VERTS

Comme au printemps dernier, la municipalité propose aux habitants **le dépôt** des résidus de taille, d'élagage et d'abattage nécessitant un broyage puissant :

SAMEDI 13 NOVEMBRE
de 14 h à 17 h
terre-plein chemin de la Serre, au dessus du cimetière

Sont acceptés : les déchets ligneux cellulosiques ligneux, résultats de taille, pas morcelés, 12 cm de diamètre max.

Le broyage sera assuré par les employés communaux, dans les jours suivants, avec un broyeur thermique mis à disposition par le SBA.

Le BRF (Bois Raméal Fragmenté) issu du broyage sera disponible ensuite pour les habitants de la commune.

Notre commune s'est engagée dans la démarche « Place à la biodiversité sur mon territoire ! ». Initiée par le syndicat mixte du Parc naturel régional du Livradois-Forez, pour les communes du Parc, elle vise à favoriser les projets en faveur de la biodiversité. **Le projet de plantation d'arbres fruitiers dans le verger de la Béjadière** bénéficie d'une aide technique du syndicat mixte du Parc qui prend également à sa charge une partie des dépenses dans le cadre du dispositif « Projets pour la nature quotidienne ». Au printemps 2021, deux nouveaux pommiers (reinette des côtes et rose) ont été plantés ; à l'automne, et avec l'appui logistique pour la plantation de la régie de territoire des 2 rives, 5 arbres demi-tiges (un prunier, deux poiriers, un cognassier, un amandier) et 4 arbres basses-tiges (un pommier et trois poiriers) vont prendre place. Les variétés plantées, traditionnellement cultivées en Auvergne, ont fait leurs preuves, tant par leurs qualités gustatives que dans leur adaptation aux différents terroirs auvergnats. La plupart des greffons viennent du verger de Tours-sur-Meymont.

COMPOSTEUR COLLECTIF

Depuis le printemps, avec l'appui du S.B.A., un composteur collectif est installé derrière l'école, près de la salle des fêtes, pour permettre aux habitants de composter leurs déchets organiques et ainsi réduire le volume de leurs poubelles vertes. Ce dispositif gratuit est ouvert à tous. Ce geste au quotidien permet de réduire ses déchets de 30 %. Autant de déchets qui ne sont ni transportés ni traités.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, contactez la mairie.

Grâce à l'intervention des animateurs du SBA, qui a accompagné la commune sur ce projet, les scolaires vont être également sensibilisés aux gestes éco-citoyens.

RENDEZ - VOUS AUX JARDINS : JUIN 2022 !

Après une première édition en 2021 très réussie, la municipalité souhaite renouveler sa participation aux *Rendez-Vous aux jardins,* vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin 2022. Ces journées auront pour thème **"Les jardins face au changement climatique"**. Pour 2022, nous souhaitons que les scolaires soient associés à la manifestation ainsi que d'autres partenaires, les résidents de la Villa Saint-Jean, par exemple. Le programme est en construction et nous proposerons des activités et des visites permettant d'échanger et faire découvrir ainsi le patrimoine local et les bonnes pratiques.

VIE LOCALE

CCAS

Collecte au marché de printemps

À l'occasion du marché de printemps, le CCAS de Saint-Jean a organisé une collecte au profit de deux associations de notre territoire : *Les p'tites pétites-Recyclerie,* portant la volonté de réduire l'impact des déchets sur notre territoire, de sensibiliser le public à cette démarche et de créer du lien social par le biais du bénévolat et l'association CASA qui vient en aide et soutient les personnes en demande d'asile. Vous avez été nombreux à déposer jeux, jouets, vêtements en bon état, outils de jardins. Merci à toutes les personnes qui ont déposé des dons. Nous souhaitons pérenniser cette action, à chaque marché de printemps, car ce fut pour nous un authentique moment de solidarité.

Goûter à l'EHPAD *la villa Saint-Jean*

Quelle belle ambiance, ce jeudi 1er juillet pour le goûter à l'EHPAD *la villa Saint-Jean*. Les membres du CCAS avaient à cœur de proposer un moment festif pour les résidents de l'EHPAD et ce début d'été était propice à la légèreté et la joie. L' animation musicale était assurée par Julien, musicien installé au Theil. Grâce à sa joie communicative et son répertoire de chansons, nous avons repris en chœur les refrains. Nous avons même surpris certains esquivant quelques pas de valse ! Myriam Grasset avait concocté un magnifique buffet de gourmandises comme elle seule sait les faire, accompagné de café, thé et chocolat proposés par l'équipe des animatrices. Merci à tous ceux qui ont fait de cet après-midi un moment authentique de convivialité. Promis : nous recommencerons l'année prochaine !

En cette fin d'année le CCAS ne propose pas de repas des anciens, mais organise un moment festif et intergénérationnel afin de l'ouvrir au plus grand nombre.
Q'ON SE LE DISE ! LE 11 DÉCEMBRE 2021 DE 16H À 20H
Rencontre entre générations sur la place de l'église :
REMISE DES COLIS DE NOËL EN FAVEUR DE NOS AINÉS
qui le souhaitent par les enfants de la commune ; tous pourront ainsi se rencontrer, passer un moment de convivialité et partager un goûter offert par le CCAS.

- Vente de sapins au bénéfice de l'Association des Parents d'Elèves (APE).
- Marché de producteurs et de Noël organisé par l'association Panier de la dernière pluie.
- Musique, danse, buvette… **CONCERNANT LES COLIS DE NOËL, IL EST IMPORTANT QUE NOS AINÉS QUI SOUHAITENT EN BÉNÉFICIER RENVOIENT BIEN LE COURRIER À LA MAIRIE POUR LES RÉSERVER. MERCI À EUX !**

CREATION DU COLLECTIF *BUSSÉOL ENVIRONNEMENT*

Le 08 avril 2021 s'est réuni le Comité de suivi de la carrière de BUSSÉOL exploitée par la société SOPOULE.
Suivant l'ordre du jour, ont été discutés :

- Les mesures de suivi environnemental concernant les émissions de poussières, la qualité de l'eau, les émissions sonores, le suivi des tirs de mine, l'impact sur la biodiversité, la maîtrise des déchets inertes entrants dans la carrière, l'impact sur le trafic routier sur la RD7 entre la carrière et Mauzun et l'accès à la carrière les jours de neige.
- Le désordre écologique

Un incident géologique est survenu en janvier 2020, sous la forme d'un glissement de terrain, au nord de la zone de stockage des déchets inertes. Ce glissement s'étend sur 300 mètres de large en bordure du site et a provoqué des dégradations sur le chemin communal au nord du site avec des décalages et des ruptures de continuité du muret en pierres sèches bordant ce chemin. Les mesures mises en place par l'exploitant ont été détaillées dont la principale : l'arrêt de l'accueil de matériaux inertes extérieurs.
Des divergences de point de vue entre les gestionnaires de la carrière et certains membres du Comité concernant l'impact de l'exploitation sur l'environnement de la commune de Saint-Jean et les communes avoisinantes, ont abouti à la création du collectif *BUSSÉOL ENVIRONNEMENT* composé de Marianne Chometon, Jérome Delignières, Jean-Luc Ginhoux, Philippe Le Postec. Ce collectif a pour objectif, le suivi environnemental (nature, population, habitat) de la carrière de Busséol et le strict respect du cadre légal fixé pour son exploitation des trente années à venir.

À cet effet, nous vous proposons de recueillir vos remarques et interrogations, à l'adresse
busseolenvironnement@riseup.net
et de nous rejoindre dans cette mission.

TRAVAUX - AMENAGEMENTS

Travaux sur la route départementale 7

La direction départementale des routes indique que les travaux sur la D7 vont se poursuivre avec :

- en 2022 : réfection de la chaussée de Chavarot à la route qui dessert Fayet-le-Château (ces travaux permettront de finir la 1ère phase et règleront les problèmes d'accumulation d'eau sur la chaussée).
- travaux sur les accotements de la route qui dessert Fayet-le-Château jusqu'à Malaga.
- en 2023 : réfection de la chaussée de la route qui dessert Fayet-le-Château jusqu'à Malaga.

Entretien voirie

Outre les travaux de débroussaillage de la voirie communale, les employés communaux procèdent à un entretien régulier de celle-ci. Ils rebouchent les « nids de poule » afin d'éviter une dégradation supplémentaire sur les voies goudronnées par l'application d'enrobé à froid. Sur les chemins empierrés, ils rebouchent les trous avec un matériau terreux. Coût de l'enrobé à froid en 2021 : 600 € HT. Les travaux sur le chemin limitrophe entre les communes de St-Dier et Saint-Jean ont pris du retard en raison du mauvais temps. Conformément à l'accord passé, la commune de Saint-Jean a fourni, livré et fait livrer les matériaux nécessaires à cette réfection : 30 tonnes provenant de la carrière de St-Jean et 270 tonnes de matériaux de finition en provenance de Combronde livrées par la SCIE. Coût du transport : 1 950 € HT.

Travaux de voirie à Chavarot et au Mas du Bost

Les travaux de revêtement par du bitume d'un chemin menant à deux habitations à Chavarot ainsi que les travaux d'assainissement et de revêtement sur le chemin du Mas du Bost, côté station d'épuration, ont été réalisés par l'entreprise Colas fin septembre. À Chavarot, les travaux ont consisté à curer le fossé, régler la forme du chemin, poser deux revers d'eau et réaliser un enduit bicouche. Au Mas du Bost, il a été nécessaire de réaliser une purge afin de capter une remontée d'eau souterraine et de poser un drain pour évacuer celle-ci vers le fossé existant. L'entreprise a ensuite posé deux revers d'eau et réalisé un enduit bicouche, ces travaux ayant pour objectif d'éviter les ravinements dans la dernière partie pentue de ce chemin. Coût des travaux Chavarot : 8 020 €. Financement : Département 80 %. Coût des travaux Mas du Bost : 6 041€.

Evolution de la taxe foncière

Suite à la suppression de la taxe d'habitation et afin de ne pas pénaliser les communes, la part départementale de la taxe foncière revient désormais à la commune. Vous pourrez donc constater en observant vos taxes foncières de 2020 et 2021 que la part communale est passée de 16,53 % à 37,01 % ce qui correspond à la somme de 16,53 % (part communale 2020) et de 20,48 % (part départementale 2020 qui disparaît en 2021).

Films occultants à l'école

Suite à son passage à l'école de Saint-Jean au printemps, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale a demandé, pour la sécurité des occupants, que les vitres basses des classes et de la cantine soient rendues translucides. L'entreprise Auvergne Protection Solaire a procédé cet été à la pose de films occultants (ou opalescents) sur les vitrages en question pour un coût de 710,70 € HT.

Réfection de la toiture de l'école maternelle et du local « anciens wc »

Dans son souhait de poursuivre la rénovation des bâtiments de l'école, la municipalité a décidé de réaliser la réfection de la toiture du bâtiment de l'école maternelle. Ces travaux constituaient une urgence car la toiture était en très mauvais état. L'entreprise Julien Morel a réalisé les travaux pendant les vacances scolaires d'été pour livrer un toit refait entièrement à neuf. La charpente n'a pas été touchée par ces travaux hormis le remplacement de quelques chevrons. Trois fenêtres des chiens-assis ont été également changées à l'occasion de ces travaux par la SARL Laroche Dauphin. Pendant les vacances scolaires de Toussaint, l'entreprise Julien Morel a refait le toit du local « anciens wc », ces travaux étant inclus dans le chiffrage de la toiture de l'école.

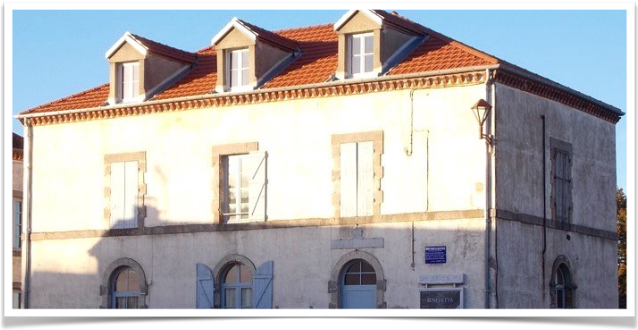

Enfouissement du réseau électrique et télécom au Vacher

Fin 2020, le SIEG 63 soumettait à la commune un projet de sécurisation et de remplacement de fils nus du réseau basse tension entre le Vacher et La Côte. Après l'accord du Conseil Municipal, l'entreprise SCIE a effectué en septembre ces travaux consistants à enfouir les réseaux électriques et télécom. Le coût de l'enfouissement du réseau électrique est à la charge du SIEG 63 pour un montant d'environ 32 000 € HT, celui du réseau télécom revient à la commune pour une somme de 3 000 € HT.

Département : 63 PUY DE DOME Commune : 365 SAINT-JEAN-DES-OLLIERES

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	16,53 %	%	0,29 %	20,48 %	0,17 %	10,88 %	%	
Taux 2020	16,53 %	%	0,271 %	20,48 %	0,176 %	10,88 %	%	

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	37,01 %	%	0,271 %	0,176 %	10,88 %	%	
Taux 2021	37,01 %	%	0,252 %	0,15 %	10,88 %	%	

16.53 % + 20.48 % = 37.01 %

POINT BUDGETAIRE

Le budget prévisionnel 2021 a été voté en conseil municipal le 9 avril 2021. Alors que les prévisions en fonctionnement sont légèrement en hausse par rapport à 2020 (+1,5%), le budget d'investissement baisse de son côté de 44 % (295 115 € en 2020 contre 165 834 € en 2021). Cette année est donc plus modeste en terme d'investissement, le plus gros poste étant celui de la toiture de l'école maternelle qui fuyait à plusieurs endroits et dont la rénovation était nécessaire pour le maintien de l'intégrité du bâtiment. Cette année sera aussi impactée par les mesures de relance économique qui ont permis à la municipalité de bénéficier de subventions exceptionnelles non prévues au budget à savoir le bonus relance de la Région que nous avons obtenu pour deux projets : le jardin d'enfants et la toiture de l'école. Une enveloppe supplémentaire du FIC nous permet aussi de financer à 80 % l'investissement sur la voirie à Chavarot.

2021

BUDGET FONCTIONNEMENT : 768 510 €

BUDGET INVESTISSEMENT : 165 834 €

Recettes de fonctionnement

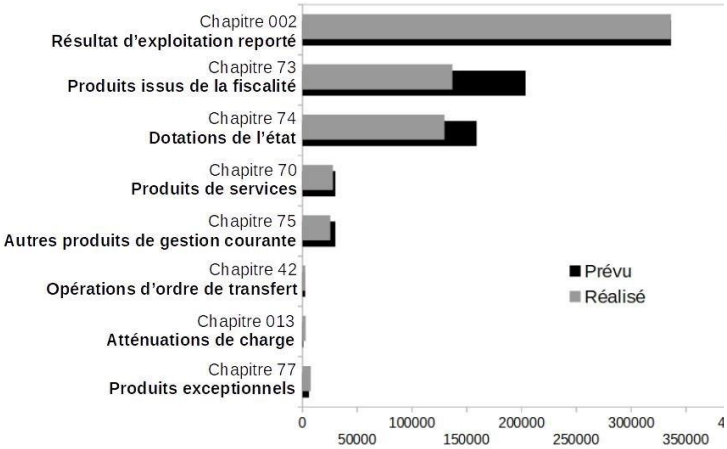

Dépenses de fonctionnement

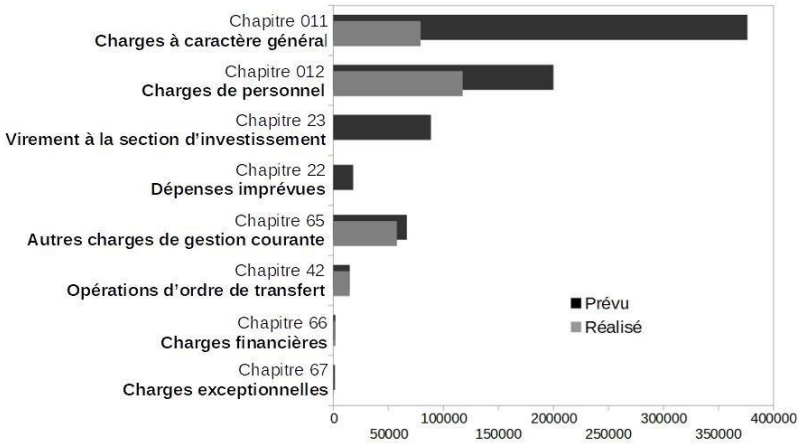

INVESTISSEMENT

CIMETIÈRE

COÛT : **29 000 €**

ADRESSAGE

COÛT : **15 000 €**

TOITURE DE L'ÉCOLE

COÛT : **44 580 €**

SUBVENTION : **36 002 €**

VOIRIE

COÛT : **8 020 €**

SUBVENTION : **6 416 €**

RETOUR EN IMAGES

FÊTE DES ASSOCIATIONS – 26 SEPTEMBRE

Une journée ensoleillée

Un manège enchanté

Des pompiers mobilisés

Mini-trail

Théâtre sur la place

Poésie à l'imprimerie-Charcuterie

Lecture théâtralisée

L' équipe municipale

VIE ASSOCIATIVE

AIMAILLEURS

En juin dernier, lors d'un bilan sanitaire dans le parc du Centre d'Ailleurs, l'expert-arboricole David Happe a décidé de soutenir la candidature du Calocèdre pour une demande de labellisation "Arbre remarquable". Avec ses (541 centimètres de circonférence, ce Calocèdre de 30 mètres et âgé de 130 ans serait actuellement identifié comme le plus gros de France. Et pour l'occasion, David Happe, technicien forestier et ingénieur écologue, accepte d'être officiellement le parrain de l'arbre. Dans son prochain ouvrage, il mentionnera le calocèdre de Saint-Jean-des-Ollières !

Toujours dans cette idée de protection de la Nature, Janet et Jack ont décidé de créer un petit arboretum sur place. L'objectif est double : protéger les espèces déjà présentes sur place et planter également des essences susceptibles de résister au changement climatique. Des contacts ont été pris avec des professionnels, spécialistes et passionnés des arbres.

L'un des objectifs d'Aimailleurs est de creuser un point d'eau pour favoriser la faune et la flore sur le site. L'emplacement dans le parc a maintenant été déterminé. Il faut désormais travailler sur l'imperméabilisation de cette mare et envisager prochainement qu'elle soit creusée.

Pour info, l'installation des nids artificiels sous les toits pour les hirondelles de fenêtre, grâce à la location d'une nacelle, a bien fonctionné. La majorité des nids a été occupée !

Si vous souhaitez visiter le parc ou/et échanger sur vos propres pratiques, n'hésitez pas à contacter le Centre d'Ailleurs : www.lecentredailleurs.com ou 06 77 91 11 50.

ART et PATRIMOINE OLLIÈROIS

Suite à l'assemblée générale de l'association Art Crèche Partout, cette dernière évolue et devient Art et Patrimoine Olliérois. Son nouvel objectif est la valorisation et la restauration du patrimoine vernaculaire de Saint-Jean et ses environs. Nos premiers projets se situent à Chavarot ; il s'agit du nettoyage de l'atelier de meulières totalement envahi par la végétation et de la rénovation d'un calvaire. Ainsi, si vous souhaitez participer à la préservation de nos lavoirs, puits....vous pouvez contacter Jean-Michel Vargas : 06 19 80 25 14 ou Martine Lerouilly : 06 76 82 70 39

Le site de l'association : artetpatrimoine.wixsite.com/

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une année vient de s'écouler pour l'Association des Parents d'Élèves : au vu du contexte sanitaire, l'année scolaire 2020-2021 n'a pas pu se clôturer par la fête des écoles ainsi que la buvette et le snack de l'A.P.E. Cette année fut cependant très appréciée avec un planning bien chargé. Nous avons pu vous proposer différentes activités :

- Tripes à emporter sur commande
- Quatre commandes Gâteaux *Bijou*
- Vente de sapins, crêpes et galettes
- Vente de chocolats *Jeff de Bruges* pour Pâques
- Marché aux plants sur commande
- Tombola de l'été

Grâce aux différentes manifestations, l'A.P.E. a participé financièrement aux transports dans le cadre de projets pédagogiques des trois écoles et a également pu offrir en juin dernier des calculatrices à douze élèves de CM2 qui ont quitté le R.P.I. pour une rentrée au collège en septembre.

Nous avions prévu de reprogrammer le spectacle de Noël en fin d'année scolaire, mais nous avons dû nous résigner suite à l'interdiction de mélanger les classes. Un grand merci à tous les parents, grands-parents, maîtresses, familles, amis, élus, habitants des trois communes...et à tous les gourmands qui ont répondu présents cette année.

Mi-septembre a eu lieu l'Assemblée générale de l'A.P.E., mais qu'est-ce-que c'est ?

L'assemblée générale est un moment important permettant de désigner les membres du bureau et le conseil d'administration, de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets à venir. Elle permet à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école. L'A.P.E. est constituée de parents bénévoles unis pour organiser des manifestations permettant le financement de diverses activités scolaires (sorties et matériel). Les fonds récoltés profitent directement aux enfants. Ce financement favorise l'accès à la culture, aux arts et aux sports, enrichissant les savoirs et les supports d'apprentissage proposés à chaque enfant.

Un appel a été lancé auprès de vous, parents d'élèves désirant vous investir ponctuellement ou activement dans l'association et nous avons élu le Conseil d'administration et le Bureau.

Le calendrier prévisionnel 2021-2022

- Jeudi 11 Novembre : Tripes – Saint-Jean-des-Ollières.
- Samedi 11 Décembre : Vente de sapins, crêpes et galettes, Marché de Noël – Saint-Jean-des-Ollières.
- Samedi 12 Février : Loto – Sugères.
- Début Avril : Commande de chocolat pour Pâques.
- Dimanche 8 Mai : Marché aux plants – Sugères.
- Fin Juin - Début Juillet : Fête des écoles du RPI, Snack, Buvette de l'APE.
- 4 Commandes de Gâteaux *Bijou* : septembre, décembre, mars, juin.

BIBLIOTHÈQUE

Découverte de la bibliothèque à travers le témoignage de Daniel Toxe, un des nouveaux bénévoles de l'équipe :

« Lorsque j'ai pris connaissance de l'appel à bénévoles pour notre bibliothèque, j'ai pensé que l'expérience de mes enseignements auprès de jeunes se destinant aux métiers du livre et de l'édition pourrait s'avérer utile. J'ai été reçu fort aimablement par la petite équipe déjà en charge, et j'ai beaucoup aimé le cadre accueillant et harmonieux d'un local bien éclairé, propice à la lecture et la méditation. La profusion des romans (et particulièrement des « polars ») ainsi que le nombre des ouvrages de littérature jeunesse et bandes dessinées pour enfants, adolescents ou adultes avaient tout pour séduire un vaste éventail de lecteurs qui ne manquaient pas d'exprimer leur satisfaction. Les rayons Poésie et Théâtre offraient pourtant peu de choix et, en tant qu'angliciste, je fis remarquer que les grands classiques de la littérature anglo-saxonne manquaient à l'appel ; mais tous s'accordaient à le reconnaître et chacun affirmait son désir d'y remédier. C'est ainsi que je décidai de contribuer aux efforts de l'équipe sympathique et dynamique des animateurs d'une bibliothèque fort bien pourvue en ouvrages « grand public », qui n'a pas à rougir de son offre, pour une petite commune comme la nôtre. Si certaines améliorations doivent être apportées, c'est bien là notre rôle. Par ailleurs, notre appartenance au réseau des bibliothèques et médiathèques de Billom-Communauté permet de satisfaire les demandes les plus exigeantes. Enfin, chacun peut partager et élargir sa passion du livre et de la lecture en rejoignant des associations telles que « Passeurs de Mots » (www.passeursdemots.fr) et même lire en synergie avec d'autres usagers du Livradois-Forez et voter pour ses ouvrages préférés, en vue de l'attribution de prix littéraires organisés par cette même association ».

Nous vous rappelons que vous pouvez voter pour votre livre préféré parmi la sélection de CROC en LIVRES 2021, proposée par Billom Communauté, jusqu'au 15 novembre 2021.

billomcommunaute.reseaubibli.fr

Une autre bonne raison de passer nous voir : découvrir **les ressources en ligne de la bibliothèque numérique du Puy-de-dôme.** La Médiathèque Numérique, service départemental, propose un **accès gratuit unique** 24h/24 et 7j/7 à une variété de ressources numériques. L'offre est accessible depuis n'importe quel ordinateur, tablette, ou smartphone connecté à Internet. Vous trouverez ainsi : des livres numériques à consulter en ligne ou à télécharger ; des vidéos à la demande : films français et internationaux, documentaires, séries, magazines, spectacle vivant... Des magazines en ligne issus de la presse internationale. Des cours interactifs d'auto-formation : apprentissage en langues étrangères, bureautique, Internet, code de la route, bien-être, musique, photo etc... Des albums jeunesse à raconter ou à écouter en français et en langues étrangères pour enfants de 3 à 99 ans mais aussi toutes les ressources précédentes adaptées au jeune public : romans, contes, bandes dessinées, mangas, documentaires, soutien scolaire, cours de dessin.

mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr

VENDREDI 16H – 19H / SAMEDI 10H – 12H

FOCUS Parc Naturel Régional du Livradois Forez

Le Parc est engagé dans une démarche pionnière en faveur de **la sobriété lumineuse,** indispensable à la protection des ressources énergétiques et environnementales locales. La recherche d'économies financières conduit de plus en plus de communes du territoire du Parc à agir sur l'éclairage public. Le Parc souhaite poursuivre ces actions et aller plus loin que la recherche d'économies. Réduire la pollution lumineuse liée à l'éclairage nocturne est en effet bénéfique en matière de santé pour tous, de qualité de vie sur le territoire et pour la biodiversité. Aujourd'hui, le projet porte sur **l'accompagnement de communes** et d'acteurs privés pour **développer et adapter les pratiques d'extinction et améliorer l'éclairage public et privé.**

Ainsi, la commune de Saint-Jean a été choisie dans le cadre de la démarche d'accompagnement participative sur l'éclairage public avec le cabinet Renoir Etudes, missionné pour cette action par l'IPAMAC (l'Inter Parcs Massif Central).

Afin de réfléchir ensemble aux bonnes pratiques à adopter contre les effets nocifs de la pollution lumineuse sur la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes et les paysages proches de chez nous,
Nous vous donnons rendez-vous :

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 JANVIER 2022
Pour des rencontres, atelier, conférence, déambulation nocturne ...

« La sobriété lumineuse est le fait d'éclairer de façon réfléchie, juste et raisonnable »

COMMENT AGIR ?

À L'ÉCHELLE D'UNE COMMUNE

ADOPTER DES PRATIQUES D'ÉCLAIRAGE PLUS SOBRES

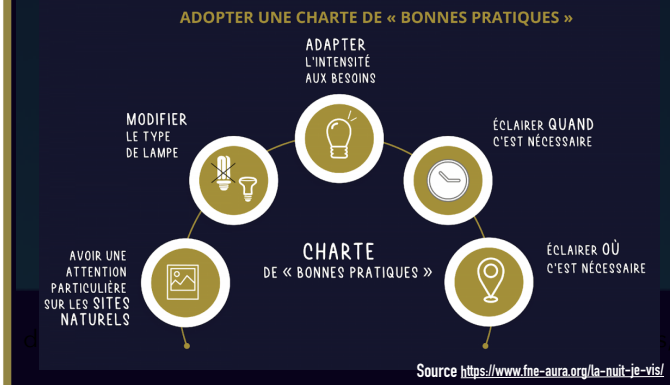

ÉTAT CIVIL DE MARS À OCTOBRE 2021

Mariage

Le 05/05/2021, Stéphane Pierre Laurent BLIVET et Frédéric Jean-Marie DUCHESNE.

Le 04/09/2021, Victor DREVET et Charlène Solange Gisèle CHAMPEIX.

Naissance

Le 06/05/2021, Paolo FRAISSE, à Issoire.

Le 01/08/2021, Alice Isabelle Marielle RAYNAUD, à Thiers.

Le 21/09/2021, Valentin ROQUECAVE, à Beaumont.

Décès

Le 30/06/2021, LETHEU Yves, René, à La Collange, St-Jean-des-Ollières.

Le 30/07/2021, LAROCHE Yvonne, à Issoire (domiciliée à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières).

Le 01/09/2021, DÉCOMBAS Denise, Joséphine veuve VIGIER, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

Le 17/09/2021, SABATIER Anne-Marie Jany, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

LE JOURNAL DES PIQUEURS

Bulletin municipal de la commune

de Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux

Conception et réalisation : Valérie Le Postec

Rédaction des textes : Karine Joncoux, Serge Pointud, Ronan Coquin, Evelyne Serra, Valérie Le Postec.

Photos : droits réservés. Dépôt légal : 4ème trimestre 2021 Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par nos soins.

INFOS PRATIQUES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE POSTE
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h
mercredi 9h - 12h / semaines paires
samedi 9h - 12h / semaines impaires
sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ÉLUS
samedi matin 9h - 10h30 ou sur rendez-vous
CONTACT 04 73 70 90 17
secretariat@stjeandesollieres.fr
www. saintjeandesollieres.fr
EN CAS D'URGENCE 04 73 70 68 75
07 66 32 62 20

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX : Consultables sur le site de la commune / onglet Infos mairie.

DÉLIBÉRATIONS : Consultables sur demande au secrétariat de mairie en version papier.

AGENDA

- SAMEDI 11 DÉCEMBRE : **Marché d'hiver** / 16h - 20h
- VENDREDI 14 - SAMEDI 15 JANVIER : **Rencontres autour de la nuit - la sobriété lumineuse**

☆ du LUNDI 14 au VENDREDI 18 FÉVRIER : **Stage Cirque**
Martin Freyermuth, artiste et professeur de cirque Ollièrois, proposera un stage d'initiation de 14h30 à 17h30, à la salle des fêtes pour découvrir les arts du cirque, au travers de quelques disciplines telles que l'acrobatie, la jonglerie, l'équilibrisme, les portés acrobatiques ; enfants de 6 à 12 ans. Tarif semaine : 10 €/habitant St-Jean et 20 €/extérieurs.
Inscription et informations par mail ou téléphone martin.freyermuth@gmail.com 06.24.08.17.54.

- DIMANCHE 13 MARS : **Concert Ana Carla Maza**, violoncelliste cubaine, Musique du monde - église,17h30
Saison culturelle « Les Automnales ».

CONCOURS PHOTO
APPEL À PARTICIPATION

Vous êtes photographe amateur·e et vous aimez votre village et ses hameaux ; **envoyez vos plus beaux clichés** représentatifs de la commune et après sélection, l'un d'eux sera utilisé pour **les vœux de la municipalité :**
Envoi par mail secretariat@stjeandesollieres.fr Avant le 20/12/2021. Version numérique - format JPEG - résolution 300 DPI (2 clichés par participant).